

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil municipal  
du 10 avril 2026 à 20h30,  
réuni en l'Hôtel de Ville,  
sous la présidence de  
Monsieur Gabriel MELAÏMI, Maire  
Date de convocation : 3 avril 2026

Conseillers en exercice : 33  
Conseiller présents : 33  
Nombre de pouvoirs : 0  
Nombre de votants : 33

Étaient présents :

Gabriel MELAÏMI, Francis LEFEVRE, Gabriela MIDA, Christophe GUILLEMIN, Véronique DEHAME ROUSSEAU, Robin MENOT, Tonia VIVIEN, Patrick ROUSSEAU, Dominique FAIVRE, Daniel DECLEIR, Ibrahima SAID ALI, Benoît PROFFIT, Michèle ZAJDMAN, Françoise LUZZI, Thierry PREVOT, Giuseppa RADER, Marie-Line DOMESOR, Christelle VAN HOOTEGEM, Stéphane MONTREUIL, Yannick BREAVOINE, Victoria COWLESSUR, Nicolas NOYALET, Stéphanie ALLART, Damien JAUREGUY, Bérandgère MELON, Françoise NIVASSE, Michel SPEMENT, Catherine SCHMITT LECOMTE, Virginie DOUAT, Julien PICHELIN, Pierre-Marie JUMEAUCOURT, Thierry GALIN, Eloïse PEYLE.

Absents ayant donné pouvoirs :  
Néant.

Est désigné secrétaire de séance : Véronique DEHAME ROUSSEAU

**DEL 2026-04-10**  
**SEMIVAL**  
**DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Rapporteur : Gabriel MELAÏMI, Maire**

Vu les dispositions de l'article L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales relatif à la désignation de délégués par le Conseil municipal dans les organismes extérieurs et structures diverses,

Le rapporteur propose au Conseil municipal de bien vouloir :

- **Désigner 5 délégués pour le Conseil d'administration de la SEMIVAL**

Gabriel MELAÏMI
Francis LEFEVRE
Marie-Line DOMESOR
Stéphanie ALLART
Bérandgère MELON

- **Désigner le délégué pour l'Assemblée Générale de la SEMIVAL**

Francis LEFEVRE

- **Autoriser Monsieur Gabriel MELAÏMI, Maire, à se présenter aux fonctions de représentant de la Ville de Crépy-en-Valois, Présidente de la SEMIVAL**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des suffrages exprimés la proposition du rapporteur.

**8 voix contre :**

Françoise NIVESSE, Michel SPEMENT, Catherine SCHMITT LECOMTE, Virginie DOUAT, Julien PICHELIN, Pierre-Marie JUMEAUCOURT, Thierry GALIN, Eloïse PEYLE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie certifiée conforme,

A Crépy-en-Valois, le 10 avril 2026.

Publié sur le site internet  
de la commune

le : 14 AVR. 2026

Véronique DEHAME ROUSSEAU  
Secrétaire de séance

Gabriel MELAÏMI,  
Maire de Crépy-en-Valois



---

#### INFORMATIONS – VOIES ET DELAIS DE RECOURS

---

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, régulièrement affichée et transmise au titre du contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune dans le même délai.